

DECLARATION POLITIQUE

CRISE DE LA SOMELEC : LA VÉRITÉ, LES RESPONSABILITÉS ET LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT

BIRAM DAH ABEID

La crise de la SOMELEC n'est plus une simple panne d'électricité. Elle est devenue une crise de gouvernance. L'excuse que l'on nous sert commence à devenir plus grave que la faute qu'elle prétend expliquer. Elle met en cause la qualité des infrastructures publiques, la gestion des marchés, les mécanismes de contrôle de l'État, la capacité du gouvernement à anticiper les risques, la manière dont l'argent public est dépensé et, surtout, la capacité des autorités à dire la vérité aux Mauritaniens.

Deux infrastructures électriques stratégiques de Nouakchott ont été frappées par des incendies en l'espace de deux jours, avec des conséquences graves pour les citoyens, les commerces, les services de santé, la conservation des médicaments et des produits alimentaires, et plus largement pour l'activité économique de la capitale. Dans certains quartiers, les populations ont vécu près de quarante-huit heures de coupure. Des familles ont perdu leurs provisions. Des commerçants ont perdu des marchandises. Les paiements électroniques ont été interrompus dans de nombreux points de vente. Des stations-service ont cessé de fonctionner faute d'électricité pour leurs pompes. L'approvisionnement en eau a lui-même été affecté dans certaines zones, avec des conséquences directes sur les stations de pompage. Des pharmacies et des établissements de santé ont été confrontés à des risques sérieux.

C'est donc une défaillance majeure d'un service public essentiel et dans une situation de cette gravité, les Mauritaniens ont droit à des réponses précises, pas à des récits de circonstance destinés à protéger le gouvernement.

OÙ EST LA PRIORITÉ À LA CRISE ?

Je m'interroge d'abord sur l'agenda du Président de la République depuis le début de cette crise. Alors que des quartiers de Nouakchott restent privés d'électricité et que la situation n'est toujours pas complètement rétablie, le Président multiplie les réceptions et les audiences, dont certaines sont largement médiatisées : coordinateur du dialogue, notables, délégations de la Commission nationale des droits de l'homme et diverses personnalités. Il avait pourtant annoncé, il y a quelques jours, que l'électricité serait rétablie dans un délai de deux jours. Nous sommes au-delà de ce délai et la crise persiste. En pareil moment, la priorité absolue du chef de l'État devrait être de mobiliser toutes les ressources de l'État pour rétablir le service et rendre compte aux citoyens. Cette succession de réceptions, alors que la crise n'est pas résolue, donne malheureusement le sentiment d'une volonté de détourner l'attention plutôt que de traiter le problème à sa mesure.

LES MEMES HOMMES, LES MEMES METHODES, LES MEMES ECHECS

Cette crise n'a malheureusement rien de surprenant. Depuis son arrivée au pouvoir, le Président Ould Cheikh El Ghazouani s'est largement entouré des mêmes élites qui ont participé à la gestion désastreuse du pays pendant la dernière décennie, sans jamais produire le développement promis aux Mauritaniens. Les mêmes hommes, les mêmes méthodes, les mêmes réseaux produisent les mêmes résultats. On ne demande pas à ceux qui ont échoué hier de réussir aujourd'hui. Seul le président semble ignorer cette constance.

LA PROPAGANDE NE REMPLACE PAS LES RESULTATS

Cette crise révèle aussi les limites d'une gouvernance fondée sur la propagande, les annonces et la pose de premières pierres sans lendemain, plutôt que sur les résultats, le suivi, l'évaluation et la qualité réelle des réalisations. Une infrastructure publique ne se juge pas au ruban coupé devant les caméras, mais à sa capacité à fonctionner lorsque les caméras sont éteintes.

NOTRE DEPENDANCE REVELE NOTRE IMPROVISATION

Plus grave encore, le recours du gouvernement à l'expertise et à l'assistance de pays voisins révèle l'ampleur de l'improvisation. Qu'un gouvernement doive faire appel à l'aide extérieure pour affronter une crise de cette nature en dit long sur la fragilité de sa propre capacité technique et institutionnelle, comme si le pays avait été frappé d'un tremblement de terre exigeant la solidarité internationale. Le moindre incident met à l'épreuve l'autonomie de ce gouvernement, sa réactivité, sa capacité d'anticipation et de prévision.

Après plus de soixante ans d'indépendance, « le problème existait avant » ne peut plus être une politique publique. Et il y a quelque chose de proprement insupportable à devoir, six décennies après l'indépendance, solliciter systématiquement l'appoint du Sénégal, du Maroc ou de l'Algérie chaque fois qu'un incident survient sur nos propres infrastructures, alors que notre pays dispose de ressources considérables. Nous exportons nos matières premières et nous les retrouvons chez nous, transformées ailleurs, valorisées ailleurs, et vendues plus cher. Nous possédons la ressource ; nous dépendons de ceux qui savent la transformer. C'est aussi cela, l'échec dont cette crise est le symptôme.

LES CONTRADICTIONS DU PREMIER MINISTRE SONT GRAVES

Le Premier ministre a lui-même précisé, dans ses déclarations, que les deux postes touchés par l'incendie ont été construits avant 2015, et que les équipements acquis dans le cadre du programme de développement de Nouakchott n'ont, à ce jour, pas été installés : les cinq transformateurs prévus dormiraient toujours en entrepôt, et les disjoncteurs comme les cellules ne seraient même pas encore arrivés dans le pays. Selon ses propres mots, tout ce qui a été effectivement mis en service dans le cadre de ce programme se limite à des lignes de tension, à des postes de transformation basse tension et à l'éclairage public.

Voilà, dans la bouche même du gouvernement, un aveu accablant : des équipements payés avec l'argent public restent inutilisés, pendant que les installations existantes, elles, brûlent faute d'avoir été modernisées à temps. Comment justifier qu'un matériel destiné à renforcer un réseau stratégique reste immobilisé en entrepôt pendant que les postes en service deviennent à ce point vulnérables qu'ils prennent feu ? Un gouvernement qui laisse dormir en magasin, pendant des années, le matériel censé moderniser un réseau vital, puis qui découvre l'urgence le jour où ce réseau brûle, n'a pas géré une crise : il l'a fabriquée par son inaction.

Cette version doit par ailleurs être confrontée aux documents qui circulent et aux déclarations publiques antérieures du Premier ministre lui-même. Des informations rendues publiques ces derniers jours indiquent que des équipements liés à cette affaire auraient été présentés, à un autre moment, comme des acquisitions récentes du programme de modernisation de Nouakchott. Nous avons donc un problème simple : soit ces documents sont faux, soit les déclarations du Premier ministre sont contradictoires. Dans les deux cas, une explication publique, complète et documentée est indispensable, et elle est due sans délai.

Un Premier ministre ne peut pas adapter la chronologie des faits aux besoins de la communication gouvernementale. Cette contradiction ne peut pas être évacuée par une

nouvelle déclaration politique. Elle doit être vérifiée pièce par pièce : contrats, factures, procès-verbaux de réception, dates réelles d'installation. Le gouvernement ne peut pas se contenter de dire « il n'y a pas eu d'installation » : il doit dire pourquoi, depuis quand, et qui a laissé traîner ce dossier pendant des années.

« LE PROBLÈME EXISTAIT AVANT » N'EST PAS UNE DÉFENSE

Le gouvernement semble vouloir faire de l'ancienneté des infrastructures une exonération de responsabilité. Cela ne tient pas. Un gouvernement n'est pas nommé pour expliquer pourquoi les problèmes existaient avant lui. Il est nommé pour les résoudre. S'il a hérité d'une infrastructure vétuste, il devait la moderniser. S'il a découvert des équipements dangereux, il devait les remplacer. S'il a constaté des défauts de maintenance, il devait les corriger. Et s'il ne les connaissait pas, il faut expliquer pourquoi les systèmes de contrôle n'ont pas fonctionné.

Nous avons besoin de responsables capables de capitaliser sur ce qui fonctionne, de corriger ce qui ne fonctionne pas et surtout d'anticiper. C'est cela gouverner, pas hériter des problèmes, les constater, les expliquer, et les transmettre au gouvernement suivant.

Il y a ici une circonstance particulière que le gouvernement ne peut pas évacuer : si les équipements en cause avaient réellement été acquis en 2014 ou 2015, le Premier ministre actuel occupait à cette époque des fonctions gouvernementales majeures, notamment au ministère des Finances. Il doit donc expliquer ce qui a été fait à l'époque, ce qui a été contrôlé, et quelles responsabilités existaient dans la chaîne de décision. Dans tous les scénarios, les explications du gouvernement doivent être vérifiables, et il n'est plus acceptable qu'elles ne le soient pas.

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE OU UNE COMMISSION DE CIRCONSTANCE ?

Le gouvernement a annoncé une commission qu'il qualifie lui-même d'indépendante. Mais l'indépendance ne se décrète pas dans un communiqué, elle se vérifie dans la composition. Cette commission est présidée par un ancien ministre, Ousmane Mamoudou Kane, entouré d'un Inspecteur général d'État, d'un conseiller à la Présidence chargé de l'Énergie, du président de la Commission nationale de contrôle des marchés publics et d'un responsable de l'énergie à la SNIM. Autrement dit : pour enquêter sur une affaire qui pourrait impliquer des choix administratifs, des marchés publics, la maintenance des infrastructures et la gouvernance énergétique, on réunit essentiellement des responsables actuels ou anciens de l'appareil d'État lui-même. Le recours annoncé à des experts suisses et allemands est utile pour établir les causes techniques de l'incendie. Mais il faudra qu'ils déterminent, avec la même liberté, qui a décidé quoi, qui a signé quoi, qui a contrôlé quoi et qui aurait dû intervenir avant le sinistre.

Le problème n'est pas telle ou telle personne. C'est le dispositif : peut-on sérieusement attendre d'une commission composée à ce point de l'appareil d'État qu'elle mette en cause cet appareil lui-même, jusqu'au sommet s'il le faut ? Une commission qui n'ose pas remonter jusqu'au gouvernement n'est pas une enquête, c'est une chambre d'enregistrement.

Ajoutons à cela le délai fixé : trente jours, avec une prolongation possible de quinze jours. Trente jours pour examiner les causes directes et indirectes, les responsabilités, les marchés, la maintenance, les dispositifs de sécurité, les opérations d'extinction, le rétablissement du réseau, et proposer un plan de réhabilitation. Une enquête sérieuse ne se calibre pas sur la vitesse à laquelle le pouvoir souhaite tourner la page. Ce délai n'est pas celui d'une investigation : c'est celui d'une communication de crise.

LE PARLEMENT DOIT ENQUÊTER

Je demande que le Parlement mette en place sa propre commission d'enquête. Le gouvernement contrôle l'administration ; le Parlement contrôle le gouvernement. C'est le principe élémentaire du contrôle démocratique. Que la commission gouvernementale fasse les investigations techniques nécessaires. Mais le Parlement doit pouvoir examiner les marchés, entendre les responsables, convoquer les ministres concernés, obtenir les documents administratifs et déterminer les responsabilités institutionnelles et politiques et les auditions les plus importantes doivent être publiques, si possible télévisées.

Si la commission gouvernementale est réellement indépendante, elle n'a strictement aucune raison de redouter un contrôle parlementaire parallèle. Sa création ne doit en aucun cas servir de prétexte pour écarter ou retarder une commission parlementaire, c'est précisément ce que le gouvernement semble chercher à faire en agissant dans la précipitation. Je demande également que des représentants crédibles de la société civile, notamment ceux qui travaillent sur la transparence et les marchés publics, suivent le processus comme observateurs indépendants, une demande que l'Organisation de la transparence globale elle-même a formulée. Que les experts établissent les causes techniques, et que le Parlement établisse les responsabilités politiques et institutionnelles : les deux démarches se complètent, elles ne s'excluent pas.

LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE MIS SUR LA TABLE

L'Organisation de la transparence globale, dirigée par l'ancien sénateur Mohamed Ould Ghadda, affirme disposer de documents et assume la responsabilité légale et morale de ce qu'elle a publié. Selon les informations qu'elle avance à ce stade, les incendies seraient liés à l'utilisation de câbles de grande section destinés aux réseaux de distribution, acquis par appel d'offres dans le cadre du programme d'urgence de développement de Nouakchott, et qui pourraient ne pas être conformes aux normes techniques requises, l'organisation évoque même un lien possible avec des intérêts commerciaux de parlementaires influents.

Ce que rapporte l'Organisation de la transparence globale est suffisamment grave pour exiger une réponse immédiate et documentée du gouvernement, pas un silence, pas une pirouette de communication. Qu'elle publie ses documents, comme elle s'y engage. Et que le gouvernement les examine publiquement, point par point, au lieu de répondre à des documents par de simples déclarations politiques.

Nous voulons voir les contrats, les cahiers des charges, les bons de commande, les procès-verbaux de réception, les certificats de conformité, les factures, les dates de livraison, les dates d'installation, les rapports de contrôle et de maintenance, les correspondances entre administrations. La vérité se trouve dans les documents. Et lorsque l'argent public est en cause, les citoyens ont le droit de savoir où il est allé.

SI LES MARCHÉS SONT IRRÉGULIERS, IL FAUT REMONTER AUX BÉNÉFICIAIRES

Plusieurs informations publiques évoquent de possibles anomalies concernant la qualité des équipements et l'attribution de certains marchés, y compris un éventuel lien avec des intérêts privés de personnalités influentes, dont des parlementaires. J'exige qu'on enquête, précisément et sans complaisance : entreprises bénéficiaires, propriétaires réels, intermédiaires, responsables de l'attribution, personnes ayant participé à la réception, responsables du contrôle, éventuels conflits d'intérêts, y compris, si les faits le confirment, l'implication d'élus dans les marchés qu'ils sont censés contrôler.

Si des marchés ont bénéficié à des proches du pouvoir ou à des parlementaires eux-mêmes, il faut le vérifier. S'il n'y a aucun problème, que l'enquête le démontre publiquement. S'il existe des irrégularités, que les responsables répondent devant la justice. Et si des enrichissements injustifiés liés à l'exercice de fonctions publiques apparaissent, ils doivent faire l'objet d'une enquête patrimoniale et judiciaire. Personne ne doit être protégé par sa proximité avec le pouvoir, ni un fournisseur, ni un intermédiaire, ni un élu.

UN AUDIT GÉNÉRAL, PAS UNE ENQUÊTE LIMITÉE À DEUX TRANSFORMATEURS

Si deux infrastructures électriques stratégiques peuvent être mises hors service dans ces conditions, il faut se demander dans quel état se trouvent les autres : réservoirs d'hydrocarbures, routes, ponts, réseaux d'assainissement, ouvrages hydrauliques, infrastructures hospitalières, et tous les équipements dont dépendent quotidiennement des centaines de milliers de citoyens. Ce ne sont pas les deux postes électriques qui sont fragiles : c'est l'ensemble du patrimoine infrastructurel de la capitale qui vient de montrer ses fissures.

C'est pourquoi j'exige que le mandat de la commission gouvernementale elle-même soit élargi, avec les mêmes garanties d'indépendance renforcées et le même recours à l'expertise nationale et internationale, mais cette fois articulé directement au programme de «modernisation de Nouakchott » dans son ensemble. Nous ne pouvons pas attendre le prochain incendie ou le prochain effondrement pour découvrir qu'une infrastructure était vétuste, mal entretenue ou mal conçue.

Cet audit doit répondre à des questions simples : qu'avons-nous construit ? combien cela a-t-il coûté ? qui a exécuté les travaux ? qui les a contrôlés ? quels équipements ont été installés, quand réceptionnés, quelle maintenance assurée, quels incidents déjà signalés, quels travaux sont aujourd'hui nécessaires et à quel coût ?

Moderniser ne peut pas signifier simplement inaugurer. Une infrastructure n'est pas une réussite parce qu'un ruban a été coupé devant les caméras. Elle est une réussite si elle fonctionne, respecte les normes, résiste dans le temps, est correctement entretenue et représente une dépense publique justifiable. La modernisation, c'est auditer, diagnostiquer, corriger, anticiper et rendre durable, pas annoncer.

METTRE FIN A LA PRATIQUE DE TSAMSIR

J'exige qu'il soit mis fin à la culture du « tsamsir » dans la SOMELEC. Une entreprise publique stratégique doit pouvoir s'approvisionner directement auprès des fabricants ou de fournisseurs disposant d'une véritable expertise technique, et non dépendre d'intermédiaires dont la proximité avec les réseaux du pouvoir primerait sur la compétence. Je demande la transparence totale sur les intermédiaires, leurs bénéficiaires réels, leurs commissions et la justification de leur intervention dans les marchés publics.

LE PROBLÈME N'EST PAS SEULEMENT L'ÉLECTRICITÉ. C'EST LA GOUVERNANCE DES SERVICES PUBLICS

Notre problème n'est pas celui d'un transformateur qui brûle, c'est celui d'un système qui fonctionne trop souvent sans véritable chaîne de responsabilité, un système où l'État dépense des milliards sans que les citoyens sachent exactement ce qui a été acheté, auprès de qui, à quel prix, selon quelles normes et avec quel contrôle ; où l'on découvre les défaillances après les catastrophes au lieu de les prévenir ; où l'entretien est traité comme une dépense secondaire alors qu'il conditionne la durabilité de l'investissement public ; où la réussite d'un projet se mesure à son inauguration plutôt qu'à sa capacité à fonctionner pendant dix, vingt ou trente ans.

Et il faut le dire clairement : la corruption prospère précisément dans les systèmes où la performance ne se mesure jamais et où les responsabilités ne s'établissent jamais. Le problème ne se réduit donc pas à un éventuel détournement. Il faut examiner en même temps la corruption éventuelle, les conflits d'intérêts, les marchés publics, la qualité technique, la maintenance, la compétence des gestionnaires, les mécanismes de contrôle et les indicateurs de performance.

OÙ ÉTAIT LE PLAN DE CRISE ?

Cette crise ne se mesure pas seulement à l'incendie initial, mais à la manière dont l'État y a répondu. Où était le plan de délestage ? Quelles infrastructures avaient été identifiées comme prioritaires ? Les hôpitaux ont-ils été priorisés ? Les stations de pompage d'eau ont-elles été priorisées ? Quelle information a été fournie aux citoyens pendant les coupures ? Quelles solutions alternatives avaient été préparées à l'avance ? Quels dispositifs existaient pour protéger les commerces, les pharmacies et les services essentiels ? L'absence de réponse claire à ces questions signifie que la gestion de crise elle-même a échoué, indépendamment même de la cause de l'incendie. Un État qui découvre son plan de continuité le jour de la catastrophe n'a pas de plan.

L'ARGENT PUBLIC DOIT AUSSI SERVIR À ENTREtenir, PAS SEULEMENT À CONSTRUIRE

Une infrastructure publique ne se juge pas au moment de son inauguration. Il faut demander combien elle a coûté, qui l'a construite, qui l'a réceptionnée, selon quelles normes, quelle maintenance a été effectuée, quels contrôles ont été réalisés, quelles alertes avaient été émises, quelles réparations avaient été demandées, et quels budgets avaient été consacrés à son entretien. L'argent public ne sert pas seulement à construire des infrastructures. Il doit aussi permettre de les maintenir en état pendant toute leur durée de vie et un gouvernement qui néglige cette évidence engage sa responsabilité au même titre que s'il avait mal construit.

LE GOUVERNEMENT DOIT DÉMISSIONNER

Je demande la démission immédiate du gouvernement. Il y a d'abord eu une défaillance dans l'anticipation et la prévention. Ensuite, une défaillance dans la gestion de la crise. Et maintenant, une crise de crédibilité de la parole gouvernementale. Face à une crise de cette ampleur, il ne suffit pas de se rendre sur les lieux, de constater les dégâts et d'annoncer une commission. La responsabilité politique existe précisément pour cela : un gouvernement qui échoue doit reconnaître son échec.

Il était normal que le chef de l'État s'intéresse directement à une crise qui touche la capitale et des centaines de milliers de citoyens. Mais le chef de l'État n'aurait jamais dû avoir besoin de devenir lui-même le mécanisme opérationnel de gestion d'une crise électrique. Dans un État correctement organisé, il existe des mécanismes d'alerte, des responsables opérationnels, des procédures d'urgence, des plans de continuité, des systèmes de prévention et des organismes de contrôle capables d'agir avant que la crise n'atteigne ce niveau. Le déplacement du Président au milieu de la nuit n'est pas la preuve d'une bonne gouvernance : c'est le symptôme d'une faiblesse institutionnelle. Le chef de l'État ne devrait pas être le premier et le dernier recours de chaque défaillance administrative, c'est précisément pour cela que nous avons un gouvernement, des administrations, des établissements publics et des organismes de contrôle. Et si ce gouvernement a besoin que le Président gère lui-même ses crises, alors ce gouvernement a échoué dans sa mission la plus élémentaire.

LE TIMING DU DIALOGUE EST UNE MAUVAISE MANŒUVRE POLITIQUE

C'est précisément dans ce contexte que le Président de la République a convoqué M. Moussa Fall pour lui annoncer sa désignation à la tête de la commission chargée de la supervision du dialogue politique. Le calendrier est politiquement suspect. Au moment où le pays demande des explications sur la SOMELEC, où les contradictions du gouvernement deviennent publiques et où des documents circulent, on remet le dialogue au centre de l'actualité. Je ne crois pas aux coïncidences politiques de cette nature. Cela ressemble à une tentative de déplacer l'attention, à une diversion, à un rideau de fumée.

Le pouvoir veut parler du dialogue alors que les Mauritaniens veulent savoir pourquoi leurs infrastructures brûlent et où est passé leur argent. Nous ne nous laisserons pas détourner de cette question. Je demande donc aux forces de l'opposition de surseoir à leur participation au dialogue tant que cette affaire n'aura pas été tirée au clair. Le dialogue n'est pas une urgence nationale. La vérité sur la gestion des biens publics, oui. La protection des citoyens, oui. La reddition des comptes, oui.

WARDA ET LA JUSTICE À DEUX VITESSES

Je veux enfin évoquer la condamnation de Warda à cinq années de prison, pour avoir demandé, dans une publication, que le peuple mauritanien fasse tomber le pouvoir. Nous devons parler de l'égalité devant la loi. Nous avons vu, dans ce pays, des personnalités puissantes tenir publiquement des propos allant jusqu'à appeler à l'intervention de l'armée ou à un coup d'État, sans être inquiétées. Parce qu'elles appartiennent à de grandes familles ? Parce qu'elles disposent de réseaux politiques et sociaux puissants ? Parce qu'elles appartiennent à certaines tribus ?

Pendant ce temps, une jeune femme est condamnée lourdement pour des propos qui relèvent eux aussi du débat politique. La convocation de l'ancien général Lebbat Ould Maayouv, pour des propos similaires, et même plus violents, tenus plusieurs mois auparavant, ne change rien à cette réalité. Elle intervient surtout après que le verdict contre Warda a révélé aux yeux de l'opinion le caractère manifeste du deux poids deux mesures. Elle ressemble aussi à une tentative de diversion au moment où le pouvoir est empêtré dans le scandale de la SOMELEC.

Ce n'est pas seulement l'affaire Warda. C'est la question de savoir si, en Mauritanie, la justice applique la même loi au puissant et au faible. J'exige que la justice soit la même pour tous. Une République ne peut pas avoir une loi pour les puissants et une autre pour les autres citoyens.

CETTE CRISE DOIT NOUS OBLIGER À REGARDER L'ÉTAT RÉEL DU PAYS

À chaque problème, on annonce une réforme. À chaque crise, une modernisation. À chaque investissement, une grande réalisation. Puis vient une panne, un incendie, une rupture, et nous découvrons que derrière les inaugurations et les milliards dépensés, les infrastructures restent fragiles. Cela doit cesser.

Nous demandons que la vérité soit établie pour que l'on puisse agir. Nous demandons que chacun assume ce qui relève de sa responsabilité, hier comme aujourd'hui. Et nous refusons que « le problème existait avant » devienne la formule magique qui permet à chaque génération de responsables de transmettre les mêmes problèmes à la suivante.

Nous devons passer d'une politique de l'annonce à une politique du résultat, de la réaction à l'anticipation, de l'inauguration au suivi, de la dépense publique à l'évaluation de la dépense publique, et d'une culture de l'impunité administrative à une culture de la responsabilité.

NOUS NE VOULONS PAS SEULEMENT RÉPARER. NOUS VOULONS CHANGER LA FAÇON DE GOUVERNER.

Nous demandons la publication intégrale des marchés concernés et des rapports techniques. Un audit indépendant des infrastructures électriques de Nouakchott, et un audit plus large de l'ensemble des infrastructures stratégiques de la capitale, directement articulé au programme de modernisation. Un renforcement des mécanismes de contrôle des entreprises publiques et du rôle du régulateur. Une clarification des responsabilités entre production, transport, distribution et commercialisation. L'établissement des responsabilités individuelles et institutionnelles, assorties d'une responsabilité personnelle des gestionnaires. Des investigations sérieuses sur les éventuels conflits d'intérêts et enrichissements injustifiés, y compris ceux qui toucheraient des élus. Des contrats assortis d'obligations de résultat et de sanctions en cas de défaillance. Une obligation de maintenance clairement budgétisée. Et des indicateurs de performance des services publics, transparents et régulièrement publiés.

Les centres de transformation ne doivent pas être simplement réparés pour que les mêmes causes produisent, dans deux ou trois ans, les mêmes catastrophes. Il faut comprendre pourquoi elles se reproduisent, réformer l'organisation de l'entreprise, professionnaliser la gestion, renforcer le contrôle, sanctionner les défaillances, et faire de la prévention une obligation plutôt qu'une réaction après catastrophe.

CONCLUSION

Cette crise est grave. Mais elle peut être utile si elle nous oblige enfin à poser les vraies questions et à regarder le mur tout entier, pas seulement les fissures qu'on veut bien nous montrer. J'exige des comptes. J'exige que l'enquête soit réellement capable de mettre en cause quelqu'un si les faits l'exigent. J'exige que l'État protège les citoyens et l'argent public plutôt que de protéger le gouvernement.

Nous voulons la vérité sur les incendies. Nous voulons les documents sur les marchés. Nous voulons connaître les bénéficiaires et les responsabilités. Nous voulons un véritable contrôle parlementaire. Nous voulons un audit général de nos infrastructures. Nous voulons une justice égale pour tous. Nous voulons que l'argent public soit traçable.

Et nous demandons la démission d'un gouvernement qui, face à une crise majeure, a démontré son incapacité à anticiper, à gérer, et maintenant à fournir une parole publique crédible.

La Mauritanie n'a pas besoin d'une nouvelle opération de communication. Elle a besoin de vérité, de responsabilité et de comptes. Et cette fois, les Mauritaniens ne doivent pas accepter que l'on répare simplement les dégâts pour pouvoir recommencer exactement de la même manière.

Ce qui brûle aujourd'hui dans nos postes électriques révèle un problème beaucoup plus profond : une manière de gouverner qui réagit aux catastrophes au lieu de les prévenir, qui annonce des réalisations au lieu d'en mesurer les résultats, et qui demande la confiance des citoyens sans toujours leur donner les moyens de contrôler l'usage de leur argent.

C'est cette logique qu'il faut changer. Et c'est maintenant qu'il faut commencer.

Biram Dah Abeid

Nouakchott, le vendredi 28 août 2026

